

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 20 NOVEMBRE 2019, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

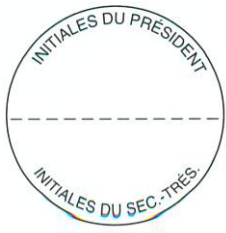
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2019
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Mandat d'un vérificateur pour l'année 2019
7. Assurances générales : renouvellement 2020
8. Incident du 2 octobre 2019 — état de la situation
9. États des résultats techniques — septembre et octobre 2019
10. Projet de reconstruction des locaux administratifs et du laboratoire – état des travaux
11. Projet de biométhanisation – suivi
12. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2020
13. Nomination des officiers
14. Divers
15. Interventions de l'assistance
16. Clôture de la séance



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 1 minute que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-33

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

14.1 Conditions salariales 2020 – Technicien en instrumentation et contrôle

14.2 Dépôt du projet de la résolution numéro 2019-11-627 de la ville de Belœil : Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) – Prévisions budgétaires 2020 – Adoption – Quote-part – Autorisation de paiement

ADOPTÉE

19-34

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2019 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier avec la modification suivante au 2^e « ATTENDU » de la résolution 19-30 : « ... **QUE** les prévisions budgétaires ont été soumises aux membres du Conseil qui s'en déclarent *majoritairement* satisfaits ».

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|---|
| 19-021 | 06-09-19 | Dénonciation de contrat, EDC CONSTRUCTION INC., 100 603,13 \$, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |
| 19-022 | 18-09-19 | Dénonciation de contrat, DGW ÉLECTRIQUE INC., 119 450 \$ plus les taxes, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |
| 19-023 | 19-09-19 | Dénonciation de contrat, COUVERTURES FP INC., 207 000 \$ taxes incluses, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |
| 19-024 | 23-09-19 | Lettre de MONSIEUR BENOÎT LARIVIÈRE, directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la recommandation numéro 2019-145-R du comité consultatif d'urbanisme et la résolution numéro 2019-358 approuvant les travaux de rénovation extérieure pour le bâtiment de la Régie avec certaines conditions. |
| 19-025 | 30-09-19 | Dénonciation de contrat, LUMEN, 35 000 \$ taxes incluses, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |
| 19-026 | 30-09-19 | Dénonciation de contrat, OLDCASTLE BUILDING ENVELOPE, 124 000 \$ excluant les taxes et les extras (s'il y a lieu), dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |
| 19-027 | 01-10-19 | Dénonciation de contrat, GROUPE UP DISTRIBUTION, 29 000 \$ taxes incluses, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire. |

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



, résolution
ou annotation

- 19-028 02-10-19 Dénonciation de contrat, GESTION AEC INC., 72 400 \$ taxes en sus, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.
- 19-029 03-10-19 Lettre de MADAME JULIE MARTINEAU, experte en sinistre, LA MUTUELLE DE MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC (MMQ), accusant réception d'un avis de réclamation pour l'incendie survenu dans un panneau électrique le 2 octobre 2019.
- 19-030 09-10-19 Lettre de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président du conseil d'administration, MMQ, nous transmettant le renouvellement de notre contrat d'assurance pour 2020.
- 19-031 09-10-19 Dénonciation de contrat, PERFIX INC., 7 390,59 \$ taxes incluses, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.
- 19-032 10-10-19 Lettre de MAÎTRE SARAH GIGUÈRE, directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2019-372, approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2020.
- 19-033 11-10-19 Dénonciation de contrat, MAÇONNERIE NORMANDIN INC., 44 840,25 \$ taxes incluses, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.
- 19-034 15-10-19 Dénonciation de contrat, ÉCHAFAUDAGES FAST (MONTRÉAL) INC., 4 200 \$/min. 28 jours plus les taxes, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.
- 19-035 16-10-19 Lettre de MADAME MÉLANIE ROBITAILLE, responsable qualité, BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ), accusant réception des commentaires adressés au BNQ dans le cadre de l'élaboration de la norme BNQ 0413-500 *Amendements organiques - Digestats issus de la biométhanisation*.
- 19-036 22-10-19 Lettre de MADAME LAURA ISPAS, directrice de la Direction de l'inscription et de la classification des employeurs, CNESST, nous informant de la décision de classification 2020.
- 19-037 29-10-19 Courriel de MONSIEUR FRANÇOIS NOËL, président, FILTRUM CONSTRUCTION, faisant suite à notre correspondance du 15 octobre 2019 concernant les pénalités pour retard et mentionnant le désaccord de Filtrum quant à l'interprétation et à l'application des documents contractuels.
- 19-038 30-10-19 Dénonciation de contrat, AUTOMATISATION TORO INC., 125 000 \$ excluant les taxes, dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.

19-35

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

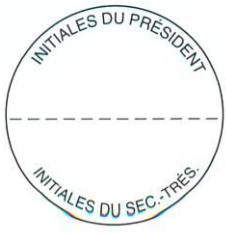
ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 19-06, du chèque numéro 839 au chèque numéro 865 et du déboursé numéro 201900425 au déboursé numéro 201900521 ainsi que les déboursés numéros 202000001 et 202000002 pour un montant total de 1 074 022,56 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

19-36

POINT 6. MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU QUE le mandat de trois ans avec la firme MBBA représenté par monsieur Robert Arbour, s'est terminé avec la vérification de l'année 2018;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE la firme MBBA a déposé une offre de service pour la vérification du prochain exercice financier, soit l'année 2019;

ATTENDU QUE le coût pour la vérification de l'an 2018 était de 4 200 \$;

ATTENDU QUE la proposition reçue et annexée à la présente pour l'année 2019 est de 4 300 \$;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret

APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU de retenir les services de la firme MBBA représentée par monsieur Robert Arbour, à titre de vérificateur pour la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, à raison d'un coût forfaitaire de 4 300 \$ pour l'exercice financier 2019, taxes en sus.

ADOPTÉE

19-37

POINT 7. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUELEMENT 2020

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2019 était de 65 749 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2020 a été établie à 69 370 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 5,5 % soit 3 621 \$ par rapport à 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2020, à un coût de 69 370 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

POINT 8. INCIDENT DU 2 OCTOBRE 2019 — ÉTAT DE LA SITUATION

L'administrateur explique l'incident ayant conduit au feu dans un panneau électrique dans la chambre électrique.

POINT 9. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES - SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2019

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de septembre et octobre 2019. Tous les résultats sont conformes aux normes de rejet.

POINT 10. PROJET DE RECONSTRUCTION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS ET DU LABORATOIRE — ÉTAT DES TRAVAUX

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil d'administration que les travaux de reconstruction sont en cours de réalisation depuis le 9 septembre dernier et que l'échéancier révisé fait état d'une fin des travaux le 28 février 2020.

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

POINT 11. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil d'administration concernant l'état d'avancement de la mise en service du projet de biométhanisation. Plusieurs correctifs sont encore à finaliser afin de rendre la filière pleinement fonctionnelle.

19-38

POINT 12. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2020

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le troisième mercredi tous les deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2020 :

- 15 janvier 2020
- 18 mars 2020
- 20 mai 2020
- 17 juin 2020
- 23 septembre 2020
- 18 novembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2020 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 13. NOMINATION DES OFFICIERS

19-39

13.1 Président

ATTENDU QUE monsieur Normand Angers a été nommé au poste de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 novembre 2018;

ATTENDU QUE la durée du mandat du président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU DE nommer Normand Angers à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Normand Angers accepte la nomination et est élu au poste de président pour l'année 2020.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

19-40

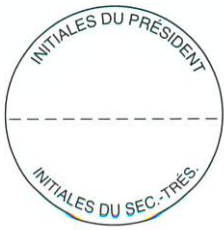
13.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE madame Louise Allie a été nommée au poste de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 novembre 2018;

ATTENDU QUE la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU DE nommer Louise Allie à titre de premier vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Louise Allie accepte la nomination et est élu au poste de premier vice-président pour l'année 2020.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

19-41

13.3 Second vice-président

ATTENDU QUE monsieur Jean-Pierre Brault a été nommé au poste de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 novembre 2018;

ATTENDU QUE la durée du mandat du deuxième vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU DE nommer Jean-Pierre Brault à titre de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Jean-Pierre Brault accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président pour l'année 2020.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

POINT 14. DIVERS

19-42

14.1 CONDITIONS SALARIALES 2020 – TECHNICIEN INSTRUMENTATION CONTRÔLE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration accepte les conditions salariales révisées pour l'an 2020, telles que déposées par l'administrateur dans son rapport du 20 novembre 2019.

ADOPTÉE

14.2 DÉPÔT DU PROJET DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-11- 629 DE LA VILLE DE BELŒIL : RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU (RAEVR) – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 – ADOPTION – REFUS

Monsieur Pierre Verret procède à la lecture d'un projet de résolution de la ville de Belœil concernant le refus d'adoption des prévisions budgétaires 2020 de la RAEVR et la demande de procéder, par l'entremise du comité technique, à l'analyse et à la révision, le cas échéant, de l'Entente. La résolution adoptée est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Après discussion, il est convenu que le conseil de la RAEVR demande au comité technique d'analyser l'entente intermunicipale de la RAEVR en ce qui concerne la méthode de mesure servant à déterminer le partage des coûts d'exploitation.

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

POINT 15. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

19-43

POINT 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

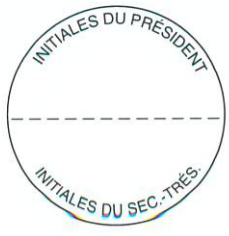
ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 13 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président



**Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**

N° de résolution
ou annotation

